

Délibération 2022 / 04-14

L'an deux mil vingt-deux le jeudi treize avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Etaient excusés : Mrs Cédric LECOMTE et Arnaud PICOUT (Procuration à Monsieur Jacques FAURE).

Secrétaire de séance : Mr Christian FAUGERON

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2022 - Budget Gîtes

Sur la proposition faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

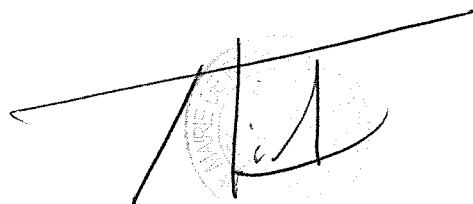
- adopte le budget primitif 2022 du budget Gîtes, tel que présenté et arrêté en équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u> :	70 397.60 €	70 937.60 €
<u>Section d'investissement</u> :	43 491.39 €	43 491.39 €

Fait et délibéré en Mairie, le 13 avril 2022.

Le Maire,

Raymond RABETEAU



GÎTES - GÎTES

**IV - ANNEXE
ARRETE - SIGNATURES**

**IV
D2**

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	12

VOTES :	Pour	12
	Contre	0
	Abstentions	0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par Le Maire,
A Royère de Vassivière le 13/04/2022
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A Royère de Vassivière, le 13/04/2022

Les membres du conseil municipal

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2022 et de la publication le 15/04/2022

A Royère de Vassivière, le 13/04/2022